

Grâces

Janvier 2013 n°44



 Bulletin communal
d'information

Le PLU
Grâces à l'horizon 2020

Tennis de table
maintien en N3
avec brio



Le pôle périscolaire fait partie du patrimoine communal

L'Edito du maire

Bonne et heureuse année 2013 !

En dépit des difficultés de la conjoncture économique et des nombreuses incertitudes qui l'accompagnent nous avons su, au cours de cette année 2012, maîtriser notre feuille de route avec équilibre.

Tant au niveau de la réalisation de nouveaux équipements, comme le pôle périscolaire, qu'en terme de confortation des services rendus à nos administrés.

Comme promis les impôts locaux n'ont pas augmenté, et même si les marges de manœuvre en matière de fiscalité restent relativement étroites, Grâce demeure parmi les bons élèves du territoire environnant.

Au cours de ces derniers mois, comme une ruche bourdonnante, la commune aura été un vaste chantier. Le superbe pôle périscolaire répondant aux normes de haute qualité environnementale (HQE) a été inauguré en septembre. Ceci allant de pair avec l'ouverture d'une sixième classe à l'école élémentaire. La résidence de Keranno, une alternative à la maison de retraite, est en cours de finition et ouvrira ses portes dans quelques mois. Les travaux de voirie et le programme des réfections des chaussées est toujours allé bon train. Tout cela s'est également traduit par l'embauche de personnel.

Depuis la rentrée, une commission municipale planche sur l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU) appelé à se substituer au plan d'occupation des sols devenu obsolète. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), la pièce maîtresse du PLU, qui définit les grandes orientations

d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune. Ainsi, tout devrait être finalisé avant le 1er janvier 2016, et aujourd'hui après une réunion publique avec les habitants qui s'est tenue à la mi-novembre, la commission en est à la phase de zonage.

Grâce continue à aller de l'avant et dès le prochain exercice le réaménagement du bourg, du parvis de l'Eglise au carrefour de la Dérobée, va être entrepris. Enfin, les programmes sont lancés pour la réfection des sols de la salle de tennis de table qui permettra ainsi aux pongistes de Grâce-Le Merzer, l'équipe phare du pays de Guingamp d'évoluer devant ses supporters. Les fêtes de fin d'année constituent un moment privilégié de convivialité, de partage et de joie. A Grâce, la commune s'est illuminée permettant ainsi de valoriser un cadre de vie que chacun s'accorde à reconnaître comme attachant. Mais cet esprit de fête doit aussi être empreint de solidarité à l'endroit des plus fragiles et des plus démunis.

Je souhaite à tous les Grâcieux et les Grâcieuses une bonne année et une excellente santé. Que 2013 soit pour chacun d'entre vous porteuse de projets et de bonheur à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

Monique Guillou



Sommaire

- L'édito de Monique Guillou, maire..... 2
- Le plan local d'urbanisme (PLU)..... 3, 4, 5
- Travaux et clocher de l'Eglise 6
- Le réaménagement du bourg 7
- L'inauguration du pôle périscolaire..... 8, 9
- Une 6^e classe à l'école élémentaire 10
- La bibliothèque a déménagé 11
- Le concours des maisons fleuries 12
- Le Forum des associations..... 13
- Grâce commune sportive 14
- Le tennis de table au niveau national 15
- Grâce-rando marche bien..... 16
- Agenda espace Multiculturel 17
- Un marché de Noël achalandé 18
- Infos pratiques 19
- L'actualité en images 20

Directrice de la publication : Monique Guillou - Responsable rédaction : Alain Bouédec

Comité de rédaction : Bernard Morange, Virginie Le Corvaisier, Martine Sablé

Photos : Pascal Rivolet, Yvette Le Diraison - Dépôt légal : Janvier 2013 - Mise en page - Impression : Roudenn Grafik Guingamp

Grâces à l'horizon 2020 !

Depuis 18 mois, une commission d'élus et de techniciens des services de l'Etat planche, sous le contrôle technique du cabinet D2L Betali, à l'élaboration du futur plan local d'urbanisme (PLU) appelé à remplacer le POS, devenu obsolète. Tout devra être finalisé avant le 1^{er} janvier 2016.

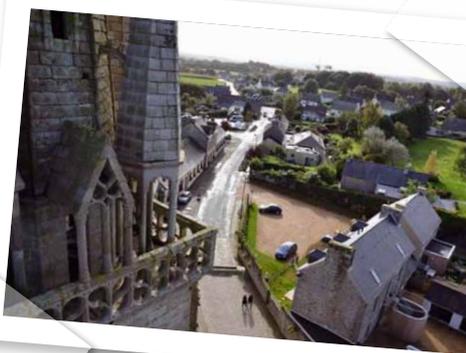
L'objet du PLU est d'exprimer un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) lequel doit satisfaire les besoins définis à partir d'un diagnostic, établis aux regards des prévisions économiques et démographiques.

Cette notion de développement durable vise à répondre aux besoins de développement et de santé des générations d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations de demain à répondre aux leurs.

S'appuyant sur le code de l'urbanisme le PADD définit les orientations des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Ce PADD arrête aussi les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune.

Le PADD a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal et aujourd'hui, le PLU entre dans sa phase de règlement et de zonage.



Les grandes orientations

Grâces a su tirer partie, partiellement, de sa position géographique stratégique pour attirer durablement les entreprises et plus largement son tissu économique local.

Aujourd'hui, le maintien de la population ainsi que l'accueil de nombreux couples actifs sont devenus des enjeux majeurs en lien direct avec le développement économique.

Commune principalement résidentielle (3,1% de résidences secondaires), elle offre cependant une proportion de logements sociaux et locatifs importante (17,5%)

La consommation d'espace générée par la construction de logements à Grâces a été relativement importante du fait d'une urbanisation linéaire (le long des voies)

et étalée (surface par logements élevée). Cela a pu parfois s'avérer préjudiciable pour le paysage rural et représente une menace pour le maintien des activités agricoles.

La commune est dotée d'équipements sportifs et culturels permettant une vie associative dynamique.

Deux écoles (maternelle et primaire) et un collège permettent l'accueil des plus jeunes et représentent des équipements de proximité indispensables à pérenniser et à valoriser.



Mixité sociale et intergénérationnelle

Pour préparer le territoire à l'accueil de nouveaux ménages dans un objectif de mixité sociale et intergénérationnelle, s'impose le choix d'une croissance démographique réfléchie et maîtrisée.

Depuis ces dernières années, la commune connaît une faible croissance démographique et souhaite favoriser la venue de nouvelles populations. Aussi la municipalité voudrait adopter un rythme de croissance raisonnable et raisonnée de l'ordre de 0,46% par an pour atteindre un objectif de 2550 habitants à l'horizon 2022. Ce taux d'évolution annuel a été fixé dans la continuité du développement de Grâces depuis une décennie, en fonction des recommandations du Plan local d'habitat (PLH) et en fonction du projet politique s'appuyant sur les équipements publics.

Compte tenu des évolutions structurelles de la famille qui se traduit par une baisse de la taille des ménages, ainsi qu'en prenant en compte les évolutions du parc de logements, les besoins en logement sont évalués à 140 sur cette même période. Ce choix implique donc

la construction d'environ 14 logements par an pour accueillir cette nouvelle population.

Ce type de construction nécessite d'urbaniser une dizaine d'hectares en prenant une densité de 14 logements par hectare dans une volonté de limiter la consommation actuelle de l'espace. Ce chiffre ne reste qu'un outil de planification et non une doctrine de développement dans le cadre du futur PLU. En clair, cela reviendrait à réduire de plus de 4 fois les surfaces ouvertes au POS (50 hectares).

La commune de Grâces entend modérer la consommation de ces espaces par rapport à son projet démographique, tout en respectant les objectifs de la loi du Grenelle 2 de l'environnement. Le projet communal vise ainsi à organiser, selon les besoins en surface, un développement équilibré et cohérent.

Un parc immobilier adapté à tous

Pour répondre aux besoins de la population tout au long de son parcours résidentiel, la commune vise plusieurs objectifs afin d'adapter son parc de logement :

- 1. Proposer des tailles de terrains variées afin qu'ils soient accessibles à tous.***
- 2. Dynamiser l'offre en locatif et poursuivre l'effort de construction en logement social (à hauteur de 22% des résidences principales, avec un minimum de 2 logements sociaux produits pour toute nouvelle opération de plus de 8 logements, conformément au PLH) pour mettre en place un véritable parcours résidentiel pour les plus jeunes mais aussi pour les personnes âgées ne pouvant pas ou ne voulant pas accéder à la propriété.***
- 3. Diversifier les formes urbaines afin de préserver l'équilibre social et spatial des populations en proposant divers types de logements : pavillons, individuels groupés, intermédiaires, voire petits collectifs selon la situation des nouveaux quartiers et de leur proximité avec le cœur du bourg.***

Le centre-bourg espace de référence



Le bourg de Grâces s'est tout d'abord développé de façon concentrique autour de l'église, puis de façon linéaire en accroche des voiries structurantes. Cet étalement de l'habitat ne permet pas de développer une vie locale et est source de dysfonctionnements incompatibles avec la notion de développement durable.

Dans une logique de diminution des déplacements, d'économie d'espaces agricoles et de valorisation des commerces et des équipements publics, les futures zones d'habitat devront intégrer une politique de proximité, et le centre-bourg se verra naturellement attribuer la majorité des secteurs à urbaniser. Ainsi, l'objectif principal sera de combler « les dents creuses » en restant dans la limite urbaine actuelle du bourg.

Par ailleurs, une dynamique de construction sera préservée sur les espaces des quartiers à proximité de Guingamp et étant desservis par Axéobus. Le projet majeur est de combler les dents creuses et les terrains sous-utilisés situés à l'est du territoire en conurbation avec Guingamp. Ce choix fort des élus est donc de proposer des zones

d'habitat sur le bourg et les quartiers en conurbation avec Guingamp, proches des équipements, services et commerces de proximité (écoles, collège, mairie, espace multiculturel, commerces...) mais également tout près des lieux de détente et de loisirs afin de conforter et d'animer la vie locale.

Certains secteurs actuellement urbanisables sous le régime du POS seront fermés à l'urbanisation étant donné qu'ils ne correspondent plus aux besoins et aux objectifs de la communauté. Aujourd'hui, le dernier document d'urbanisme fait apparaître une densité moyenne de 10 logements par hectare. Avec cette nouvelle densification du bâti, les opérations d'aménagement devront intégrer au minimum 14 logements par hectare.

La protection de l'espace agricole

Pour protéger l'activité agricole sur le territoire et offrir les conditions de pérennité nécessaires aux exploitations, la commune apporte un soin particulier à l'étude des périmètres de cette zone.

- Limiter la consommation des espaces agricoles lors de futurs projets d'aménagement
- Affirmer le principe d'une zone agricole homogène et cohérente
- Bloquer l'urbanisation diffuse en milieu agricole

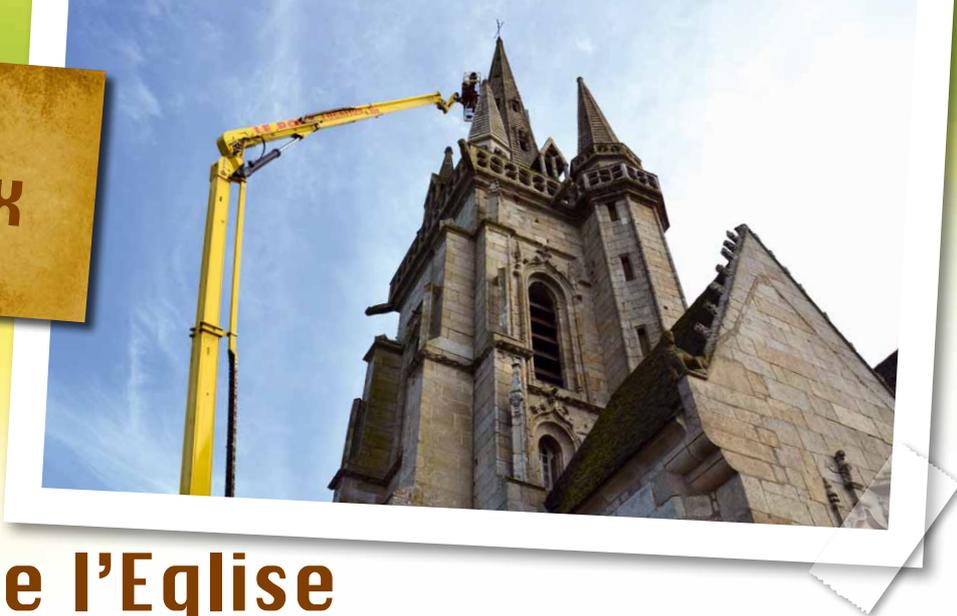
Il s'agit de favoriser le maintien d'une activité économique traditionnelle, source de richesse, mais également

d'entretien du paysage et des espaces naturels par :

- La préservation des terres, des bâtiments agricoles et également des habitations des agriculteurs
- L'installation de nouveaux agriculteurs
- La conservation des emplois liés à l'agriculture
- La promotion d'activités complémentaires : vente à la ferme, ferme pédagogique, gîte rural...



Travaux



Le clocher de l'Eglise mérite toutes les attentions

Quand Bernard Morange, le maire-adjoint aux travaux, fut informé que le clocher de l'église Notre-Dame de Grâce, monument classé, donnait des signes de fragilité, le roi ne fut plus son cousin !

C'est en vérifiant le bon fonctionnement du paratonnerre qu'un technicien a donné l'alerte. La croix qui culmine à 42 mètres menaçait de basculer en raison d'un ancrage insuffisant

Classé monument historique depuis 1907, l'Eglise Notre-Dame de Grâce reste le joyau architectural de la commune. C'est en 1506 que fut posée la première pierre de cet édifice de style gothique flamboyant. La tour carrée de 2 étages est couronnée, au-dessus de la chambre des cloches, d'une plateforme entourée d'une fine balustrade gothique. L'ensemble est surmonté d'une flèche en pierre à l'extrémité de laquelle a été placée la croix. C'est ici que tout se complique.

Les pierres de cette flèche sont déjointes, le ciment s'effrite de vieillissement (voir photo ci-dessus) et l'ancrage de la croix ne donne plus de garanties suffisantes de sécurité. « Nous avons décidé dans un premier temps, souligne Bernard Morange, de sécuriser l'ensemble en déposant la croix et simultanément en haubanant l'extrémité de la flèche. »

Un travail en altitude, œuvre de spécialistes et qui devrait débiter ces prochaines semaines.



Sur la partie supérieure du clocher les pierres sont déjointes et le ciment s'effrite.

Halte de Gourland et mur du presbytère

A Gourland, où la chaussée a été dotée d'un nouvel enrobé, les services techniques ont installé l'abri de la halte et procédé à un relooking des abords avec un nettoyage le long de la voie ferrée, la création d'une allée piétonne en péné et l'aménagement de massifs arborés sur la placette.

Le mur vieillissant de l'ancien presbytère a une toute autre allure. Il vient d'être débarrassé de tout le lierre qui le couvrait et tout un jointoiement a été entrepris par une entreprise spécialiste en matière de restauration. Ce sont les Bâtiments de France qui avaient suggéré de mener à bien cette opération de valorisation du centre bourg.



Le réaménagement du centre bourg

Travaux

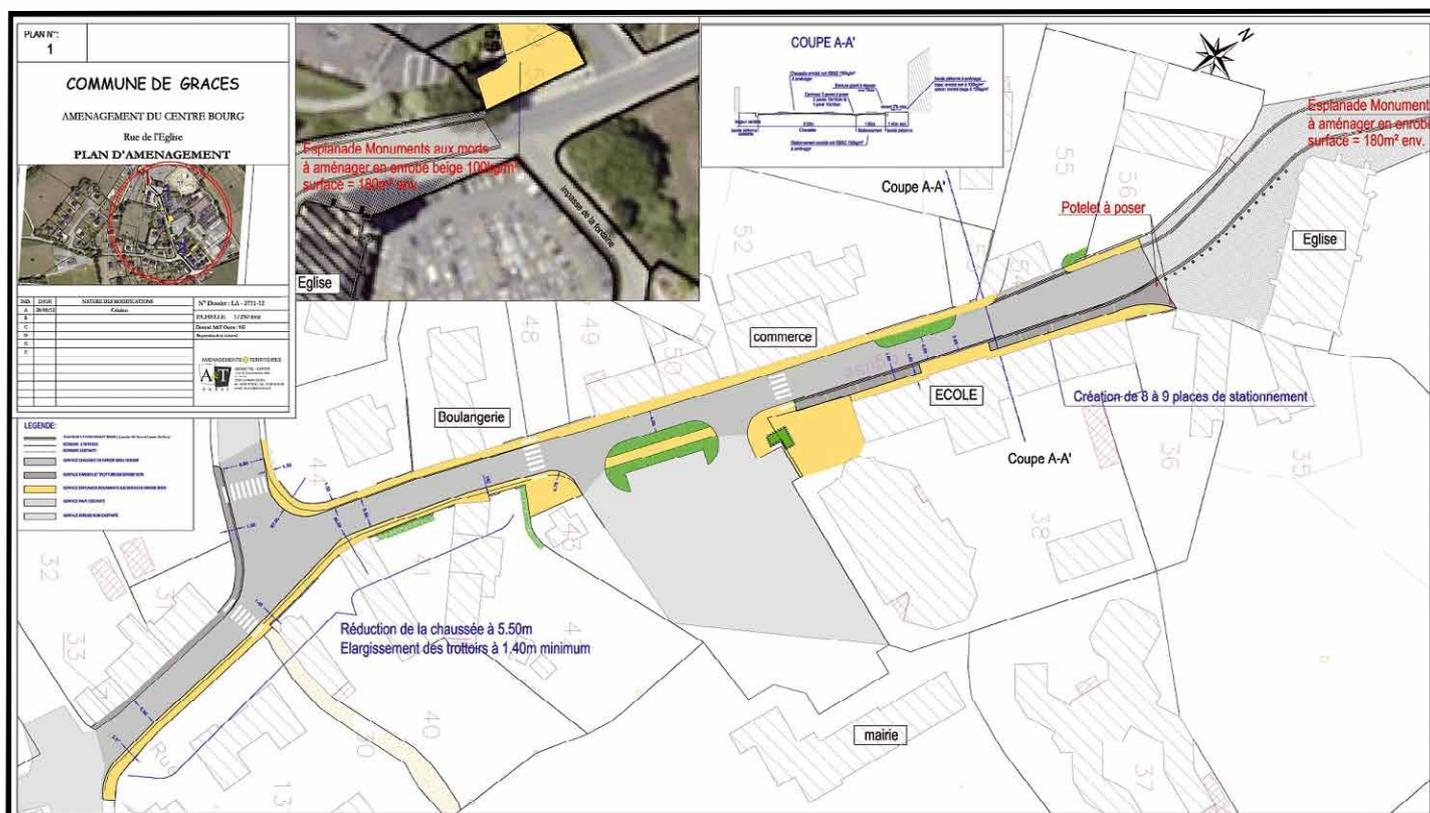
Les travaux de réaménagement du centre-bourg, attribués à l'entreprise Eurovia, doivent démarrer en janvier.

Le plan ci-dessous est très explicite quant à la teneur des travaux de réaménagement du centre-bourg. Du parvis de l'Eglise jusqu'au carrefour de la « Courtoisie » (carrefour de la Dérobée), un véritable lifting va être entrepris pour donner une allure plus séduisante à cette partie très vivante de la commune.

Huit places de parking vont d'abord être aménagées le long de l'école élémentaire, avec un prolongement du

caniveau en granit. Par ailleurs, un élargissement des trottoirs (1,40 mètres minimum en face de la boulangerie, entraînant une réduction de la chaussée à 5,50 mètres, incitera obligatoirement les automobilistes à réduire leur vitesse.

Le revêtement de l'ensemble des trottoirs sera de couleur beige et un enrobé de toute la chaussée sera refait sur cette rue de l'Eglise.



Une voie piétonne sécurisée

Voilà qui donne un cachet supplémentaire à l'une des entrées du bourg de Grâces.

Cette liaison piétonne a de l'allure !

Les talus de cette voie piétonne sécurisée, en pérée, seront habillés de plantations diverses, par les services techniques à la sortie de l'hiver.



Un pôle périscolaire très design

En chantier depuis février 2011, le pôle périscolaire de Grâces a été inauguré à la dernière rentrée. C'est un équipement qui fait référence dans la région tant sa conception et son design sont exemplaires.

Monique Guillou, le maire, entourée de son équipe municipale, n'était pas peu fière quand elle a coupé le ruban d'inauguration du nouveau pôle périscolaire de la commune. « C'est le gros chantier du mandat qui sort de terre après un travail de longue haleine, a-t-elle observé avec une certaine émotion. Certes, le projet était dans les tuyaux depuis 2006, mais ce n'est qu'en février 2011 que les premières pelles ont fait leur apparition sur le terrain. » Sous le contrôle de Claude Menier, l'architecte, toutes les entreprises ont respecté leurs délais et le 23 mai dernier, les enfants des écoles maternelle et élémentaire prenaient leur premier déjeuner dans leur restaurant flambant neuf.

« Lorsqu'une nouvelle construction dans la commune est à l'usage des enfants, cela me fait toujours chaud au cœur, a souligné Monique Guillou. Notre patrimoine s'en voit amélioré et prend date avec les générations futures. Et puis comment ne pas se féliciter d'un pareil équipement qui a su trouver sa place (Merci Monsieur Menier) à proximité de notre église classée, en s'adaptant à des exigences d'esthétique empreintes d'une discrétion de bon aloi. »

Toutes les personnalités invitées, les enseignants, le personnel communal et bon nombre d'administrés ont eu loisir de découvrir la nomenclature de ce superbe équipement, d'un coût de 2.500.000 €.

2 078 036 € hors taxes

Le coût du pôle périscolaire s'élève à 2 078 036 hors taxe, soit environ 2 500 000 € ttc. Ce projet a été aidé par l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement à hauteur de 121 800 € pour les travaux concernant le restaurant scolaire auxquels il faut ajouter 2 300 € pour la piste de prévention routière. Le conseil général a voté une subvention de 120 068 € avec un supplément de 62 506 € au titre du contrat de territoire. La Région Bretagne a octroyé une subvention de 20 000 € avec son dispositif Eco FAUR pour les études et une autre subvention de 100 000 € pour les travaux. La CAF des Côtes d'Armor a accordé une aide de 75 000 €, ainsi qu'un prêt à 0 % pour une même somme de 75 000 €. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a versé 3 750 € pour les études et 2 043 € pour les tests d'étanchéité.

Le total de ces subventions représente 24 % du total HT. Le reste, soit 2 000 000 € a été pris en charge par la commune sur la base d'un emprunt étalé sur 20 ans.



Le pôle périscolaire en chiffres...

846, la surface au sol du bâtiment

400, la surface du restaurant

326, la surface de la garderie et de la bibliothèque

86, la surface de l'espace d'accueil

35 et 52, les surfaces de chaque préau

40, le tonnage en bois sur le bâtiment

110, le nombre de rationnaires accueillis à chaque service



Scolaires



L'équipe pédagogique de l'école élémentaire autour de Mireille Le Mau, la directrice.

Une sixième classe à l'école élémentaire

L'ouverture d'une sixième classe à l'école élémentaire a été le fait marquant de la rentrée 2012. Ils sont ainsi 231 enfants inscrits dans le primaire à Grâces : 150 à l'école élémentaire et 81 en maternelle.

La demande d'ouverture d'une sixième classe à l'école élémentaire, formulée lors du conseil d'école du mois de juin dernier, s'est concrétisée après constatation des effectifs par l'inspecteur de la circonscription de Guingamp Nord. Le directeur académique de Saint Brieuc a entériné cette ouverture.

Cet effectif de 150 enfants a été ainsi réparti de la manière suivante :

- Cours préparatoire et grande section : avec Sabrina Le Guyader, 23
- Cours préparatoire : avec Mireille Le Mau, directrice, 23
- Cours élémentaire : 1 avec Béatrice Girard, 28
- Cours élémentaire 2 : avec Céline Morvan, 26
- Cours moyen 1 : avec Anne Mercier, 26
- Cours moyen 2 : avec Jean-Pierre Monnier, 24

Les enfants ont par ailleurs l'opportunité de suivre des cours d'informatique avec Jérôme Nadzialek et de découvrir la musique avec Benoît Prual de l'école de musique de Guingamp. Ces projets pédagogiques s'adressent à toutes les classes. Enfin, sur la période périscolaire (12h-13h30), une initiation aux échecs est dispensée par Daniel Cozic de l'Échiquier guingampais.



81 enfants en maternelle

L'école maternelle compte actuellement 81 inscrits. Ils sont répartis dans trois classes de la manière suivante : 26 en TPS/PS, 27 en PS/MS et 28 en MS/GS. Elodie Le Balch remplace depuis septembre Chantal Seubille dans la classe Toute petite section. Laurence Le Gatt enseigne dans la classe PS/MS et Claudie Guillerm, la directrice, dans la classe moyenne section - grande section.

Depuis la rentrée, 13 enfants du niveau « grande section » sont inscrits à l'école élémentaire. Ils retrouvent l'école maternelle tous les après-midis jusque 15h30. Dès lors les 35 GS sont répartis dans 3 groupes de travail pris en charge par les 3 enseignantes de l'école maternelle. Ces mêmes enfants de grande section se retrouvent aussi pour une activité piscine le lundi jusqu'à la mi-février.

Des projets communs à l'ensemble de l'école ont été réalisés depuis le début de l'année avec la semaine du goût, l'approche de Noël... D'autres suivront : galette, carnaval, spectacle de fin d'année ... Enfin depuis septembre plusieurs activités ont été mises en place comme les séances de découverte à la bibliothèque tous les mardis ou encore l'initiation à la musique avec Benoît Prual, un intervenant de l'école de musique de Guingamp.

Une fréquentation accrue

La bibliothèque

Début septembre, en l'espace de 15 jours, la bibliothèque municipale a pris place au sein du nouveau pôle périscolaire de la commune. Il fallait, en effet, trouver des locaux afin de permettre l'ouverture de la 6^{ème} classe de l'école élémentaire.

Maintenant, notre bibliothèque se trouve être plus spacieuse, plus lumineuse. Le public peut ainsi choisir ses livres dans une atmosphère plus agréable qu'auparavant. La proximité avec l'accueil périscolaire avec le centre de loisirs permet aux enfants d'aller emprunter de nouveaux livres pendant le temps de garderie. Les parents, en venant chercher leurs enfants peuvent également se rendre à la bibliothèque facilement. Ces nouveaux locaux ont permis de mettre davantage en valeur un fonds de livres qui était déjà très conséquent, puisque la bibliothèque dénombre plus de 8 500 livres dont plus de la moitié pour le secteur jeunesse. Les demandes d'abonnements sont d'ailleurs plus nombreuses depuis le mois de septembre.

Afin d'encourager l'emprunt de livres chez les enfants et de continuer à développer le goût de la lecture, Sylviane Le Roy a remis aux élèves de la classe de CE 2 (voir photo) un an d'abonnement gratuit. Les enfants sont, alors, à un âge où ils peuvent choisir et lire seuls. Il faut favoriser ce goût de la lecture en autonomie.

Une animation destinée aux jeunes enfants aura lieu à la bibliothèque au premier trimestre 2013. Le but est toujours le même : faire découvrir tous les livres disponibles dans notre bibliothèque conviviale à destination des petits mais aussi des grands.

Infos

Tarifs. Individuel :

4,20 € ; famille : 9,90 €

Ouverture :

Mardi et vendredi, 16h à 18h ; mercredi, 11h à 12h et 14h à 15h ; samedi, 10h à 12h.

Téléphone : 02 96 47 90 18



Un espace agrandi et plus lumineux pour la bibliothèque dans l'enceinte du pôle périscolaire.



Sylviane Le Roy a remis aux écoliers de la classe de CE2 un abonnement d'un an.

Les dernières nouveautés retenues par Sylviane Le Roy :

Tables et Déco de Fêtes - Editions Marie Claire

Pliages de serviette - Editions Marie Claire

Les Vieilles P. Gautier - Prix Renaudot poche

Les Visages Ecrasés M. Ledun - Grand Prix du roman noir

La vérité sur l'Affaire Harry Quebert - J. Dicker Prix Goncourt des lycéens

Kaïken J.C Grangé

Maisons fleuries



Les mains vertes participent à la qualité de la vie

Mis en sommeil l'an passé, le concours des maisons et jardins fleuris a retrouvé droit de cité à Grâces. Les organisateurs de cette opération « mains vertes » ont enregistré 16 participations.

De l'avis des spécialistes, comme par exemple Médéric Le Bourdoulous et Annick Durand, il s'agit cette année d'un excellent cru. Propos corroborés par Monique Guillou, le maire, qui s'est félicitée de la bonne tenue de cette opération. « Vos efforts pour agrémenter et valoriser vos jardins, accompagnent ainsi le travail admirable de notre service « espace vert » pour l'embellissement de la commune. La municipalité poursuit sans relâche son effort de fleurissement. Nous sommes engagés depuis maintenant plusieurs années dans une politique résolue en matière d'amélioration du cadre de vie. Un environnement accueillant et agréable est essentiel à la qualité de la vie. »

Par ailleurs, avant de remettre des vases de fleurs aux lauréats, Pascal Doujet, conseiller-délégué à l'environnement, a rappelé que la commune de Grâces avait obtenu un deuxième prix dans le cadre des communes fleuries de 2 000 à 3 000 habitants.

François Xavier Falaize, Médéric Le Bourdoulous, Annick Durand et Pascal Doujet, le jury du concours avec Monique Guillou.



Le palmarès

- **Maisons avec jardin fleuri (- de 1000 m²).**
 - 1er prix : Monique Monfort, 4 rue du Petit-Brugou ;
 - 2e. Marie et Emile Le Bras, 4 Clos des Chênes ;
 - 3e. Emmanuelle Le Moigne, 29 bis, rue du Château de Keribot.
- **Parc et grands jardins (+ de 1000 m²).**
 - 1er prix : Corinne et Emmanuel Guillou, Prat-Madeleine ;
 - 2e. Sandrine Séger et Stéphane Le Quéré, 4 route de Gurunhuel ;
 - 3e. Jean Quélen, Locménard ;
 - 4e. Eliane Daniel, 31, rue de Kerpaour ;
 - 5e. Paul Barret, 19, rue de Kerpaour.
- **Façades fleuries.**
 - 1er prix : Annick Campion, 5 rue du Stade ;
 - 2e. Jean Le Blévenec, 96, rue de la Madeleine ;
 - 3e. Roger Pérennès, 7 rue du Stade ;
 - 4e. Emmanuelle Le Moigne, 29 bis, rue du Château de Keribot ;
 - 5e. Paul Barret, 19 rue de Kerpaour.
- **Potagers fleuris.**
 - 1er prix : Sandrine Séger et Stéphane Le Quéré ;
 - 2e. Monique Monfort ;
 - 3e. Jean Quelen.

Un jardin pour tous

Dans le cadre d'un futur projet «un jardin pour tous», Peggy et Marie-Laure souhaiteraient solliciter des Grâcieux qui possèdent un terrain agricole disponible et accessible afin de pouvoir jardiner ensemble, au cours de moment de partage et d'échanges. Elles se proposent également d'intervenir chez des particuliers afin de faire revivre des jardins qui ne sont plus entretenus. Si ce projet vous intéresse, prendre contact près de la mairie.

La belle culture du bénévolat

La quatrième édition du Forum des Associations a connu un joli succès d'affluence et a traduit l'étonnant dynamisme de la vie associative dans la commune.

C'est devenu un rendez-vous incontournable à Grâces. Le traditionnel Forum des Associations créé en 2009 et placé sous l'égide du CCAS attire chaque année un nombre croissant de visiteurs. « Nous disposons d'une gamme d'activités et de disciplines sportives et culturelles de premier ordre, constate, satisfaite Monique Guillou. Ce genre de manifestations est essentiel pour les nouveaux arrivants sur notre commune. Ils n'hésitent pas à échanger avec tous les bénévoles qui œuvrent pour la bonne marche de nos différentes associations. La richesse et l'éclectisme des offres proposées traduit la belle vitalité du monde associatif à Grâces. »

Toute la journée, au travers des stands aménagés et décorés à l'intérieur de l'Espace Multiculturel, un flot continu de visiteurs, notamment en matinée, n'a cessé de déambuler. Avec comme clin d'œil le parcours d'un petit Grâcieux s'inscrivant avant midi à l'AS Grâces et se retrouvant l'après-midi au stade François Colas sur le terrain avec ses petits camarades !

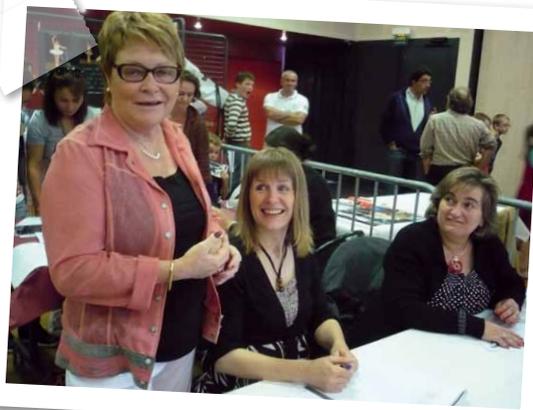
Monique Guillou et Jean-Pierre Bolloch, maire-adjoint aux sports et à la vie associative ont mis en exergue tous les bénévoles qui se démènent toute l'année durant au service de leurs concitoyens. « Vous, les représentants des associations de Grâces, vous êtes des acteurs incontournables de la vie locale, nous tenions encore à vous remercier pour votre action au service du bien public. »

Véritable carrefour d'échanges et d'idées, à dimension humaine, le Forum de Grâces est désormais parfaitement ancré dans l'animation de la commune. Au cours de cette journée des démonstrations de tennis de table avec les pongistes de Grâces qui évoluent cette saison en Nationale 3 et des exhibitions de hip hop avec Dans Sevenadurel ont obtenu un franc succès. Enfin, un diaporama en boucle a été projeté sur grand écran toute la journée.

Forum des associations



Le dojo Michigami et Patrick Le Mée, professeur, toujours fidèles au Forum.



Avec Jane Alford, la professeur d'anglais de Grâces Culture et Multimédias.



Monique Guillou aux côtés de Christophe André et de Jean-Pierre Legrand, les dirigeants pongistes de Grâces-Le Merzer-Plérin.



Arbitre de ligue, le conseiller général n'est nullement dépaycé au stand de l'AS Grâces.

Grâces commune sportive



...au top dans le pays de Guingamp !

Peu de communes de moins de 2500 âmes peuvent se targuer d'avoir des résultats sportifs aussi spectaculaires. Il suffit de découvrir les pages sportives de Ouest-France et du Télégramme pour vérifier la belle santé du sport à Grâces, tant au niveau des résultats que des organisations programmées.

Dotée de structures sportives au-dessus de la moyenne, avec par exemple un stade François Colas qui fait l'étonnement du plus grand nombre, Grâces n'arrête plus d'étonner le microcosme du sport sur le pays de Guingamp. Cela traduit aussi l'extraordinaire dynamisme de clubs et associations qui se sentent parfaitement chez eux sur notre territoire. Comme un coup d'envoi à la saison, la barre fut placée très haut cet été avec le grand départ de la Mi-Août en Bretagne, une épreuve cycliste internationale renommée ouverte aux professionnels.



La caravane des véhicules techniques et des directeurs sportifs se fixa avec ses 126 coureurs sur les places et artères du bourg pour la préparation des opérations de départ qui se déroulèrent sur la scène de l'Espace Multiculturel, dans une ambiance animée par Ronan Le Bars et Nicolas Quémener, deux pointures de la musique celtique. Déjà le haut niveau !

Et tout s'enchaîna rapidement avec les résultats exceptionnels de toutes les équipes des footballeurs seniors de l'AS Grâces qui caracolent aujourd'hui en tête de leurs championnats respectifs.



Et cerise sur le gâteau, la bonne nouvelle est tombée en fin d'année avec le maintien en Nationale 3 de l'AS Grâces-Le Merzer en entente avec Plérin (lire page suivante). Les pongistes du président Christophe André représente ce qu'il se fait de mieux dans la département.

Enfin, le Badminton club d'Argoat a quasiment triplé ses effectifs avec un afflux de jeunes conséquent. Trois équipes ont été engagées en championnat et devraient évoluer prochainement au gymnase Pierre-Yvon Trémel, alors que les adeptes du loisir resteront à la salle omnisports.



Clin d'œil avec le Billard-club le Shooter, le dernier venu, qui vient de s'engager dans un championnat regroupant 10 équipes. Pas du sport le billard ? Parlez-en à nos incorrigibles amis anglais qui voulurent avec les fléchettes en faire une discipline olympique aux derniers J.O. de Londres ! Eh bien, le billard a droit de cité à Grâces.





Tennis de table

Eric Marengue, Christophe Augès, David Le Banner, Clément Marengue, Baptiste Bourget et Julien Meuric.

Grâces-Plérin : un maintien en N3 avec brio

L'Enrente Grâces-Le Merzer-Plérin vient d'assurer avec brio son maintien au niveau national. Une superbe performance pour les pongistes du président Christophe André qui entameront la seconde phase de Nationale 3, le 18 janvier prochain.

Jamais encore dans le bassin guingampais, une équipe n'était parvenue à un tel niveau à l'entame de la saison 2012-2013. Mais le plus dur restait à faire : assurer le maintien en Nationale 3. C'est fait et bien fait ! Après la victoire contre Alençon, lors de la dernière journée, les pongistes grâcieux ont renouvelé leur bail en N3. Ils terminent même à la 5^e place de leur poule.

Pourtant en début de saison certains ne se faisaient pas d'illusions sur les chances du promu de pré-nationale à conserver sa place à cet échelon de la compétition. « C'est vrai, reconnaît Christophe André, mais secrètement quand même, le groupe avait l'intention de jouer sa carte à fond. Nous avons ainsi su nous surpasser en jouant en plusieurs séquences au-dessus de notre niveau. Nous n'avons jamais rien lâché, devant des formations qui comprenaient toutes des joueurs au classement supérieur aux nôtres. C'est vraiment un petit exploit. Mais attention, il ne faut pas croire que tout est arrivé. Nous allons désormais préparer la seconde phase du championnat avec le même objectif du maintien à l'issue de cet exercice. »

Ce principe d'entente entre deux clubs que met en pratique le tennis de table aura parfaitement fonctionné entre Grâces et Plérin. Une complicité naturelle s'est créée entre les pongistes des deux clubs. Concernés et plus encore motivés par ce

challenge du maintien, les pongistes auront rendu finalement une copie que nul n'attendait. « C'est Grâces-Le Merzer qui porte officiellement cette entente par le biais d'une convention, a tenu à souligner Christophe André. Durant toute cette première phase il avait été convenu d'aligner 3 joueurs de chaque formation, sauf bien entendu en cas de blessures ou d'absences pour raisons particulières. Certes pour le dernier match il n'y avait que deux « Grâcieux » en raison du forfait de David Le Banner pour raisons familiales et de la blessure de Vincent Guibout qui souffre d'un tennis-elbow depuis plusieurs semaines. Tout ceci pour confirmer que Grâces a apporté une part essentielle au maintien en N3. »

Le seul petit regret réside dans le fait que nos pongistes n'aient jamais pu évoluer dans leur salle fétiche de Grâces où les revêtements de sols vont être refaits et la ventilation revue. L'opération a été budgétée par la mairie et les travaux vont démarrer sous peu. « C'est vrai que les joueurs ont un peu regretté ce cas de figure, rappelle Christophe André. Mais je crois que cela va les motiver encore plus dans la perspective d'un maintien, afin qu'ils puissent retrouver leurs repères dans leur salle dès la saison prochaine, au milieu aussi de leurs fidèles supporters. »

L'école de tennis de table animée par Gilles Tassel et Vincent Guibout enregistre cette saison l'arrivée de plusieurs jeunes pongistes féminines.





Raymond Le Faucheur passe le relais à Serge Le Guen

Rassurez-vous, il n'y a pas eu de guerre des chefs à Grâces-Rando et tout s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Raymond Le Faucheur, le président-fondateur ayant souhaité prendre un peu de recul, c'est son ami et complice, Serge Le Guen, qui lui succède. Raymond Le Faucheur a été nommé président d'honneur.

Grâces-Rando est une association qui marche ! A un rythme régulier et parfois soutenu. Depuis sa création en 2005, elle a progressé chaque année au niveau de ses effectifs pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 89 adhérents.

Que de chemins parcourus depuis ce jour de 2005 où une bande de copains se retrouvèrent un dimanche pour une petite balade informelle sur les sentiers de la commune. A l'issue de cette matinée, dans un bel ensemble, tous décidèrent de se retrouver chaque semaine et décidèrent de créer une véritable association. Grâces-Rando était portée sur les fonts baptismaux le 10 septembre de cette même année et voyait affluer la bagatelle d'une cinquantaine de randonneurs !

Aujourd'hui, le club des marcheurs gracieux a su avec intelligence développer ses structures et n'a pas ménagé sa peine à bichonner, découvrir, aménager et baliser, les sentiers potentiels de la commune. Comme dernièrement un nouveau secteur vers le long du ruisseau du Touldu entre Kerurier et le Brugou Bihan.

Grâces-rando programme alternativement des sorties guidées

chaque dimanche (8h30) et lundi (13h30). Le circuit dominical qui varie entre 13 et 15 kilomètres est généralement plus soutenu en rythme que celui du lundi, à l'allure plus modérée, sur 8 à 10 kilomètres. Cela n'interdit pas à plusieurs licenciés de se retrouver pour une marche libre le lundi où il n'y a pas de programmation.

« Nous attachons aussi, une grande importance à la programmation du choix de nos randonnées, souligne Jean-Yves Hénaff, le vice-président, en charge de la commission reconnaissance des circuits. Ainsi, je crois que nous avons pu proposer à nos marcheurs une centaine de circuits différents depuis la création du club. » Cette diversité est évidemment appréciée par l'ensemble des licenciés qui ont loisir ainsi de découvrir des sites remarquables à foison, souvent tout près de chez eux.

Enfin, Grâces-rando élargit son champ de découverte par une petite escapade, chaque année courant mai. Cette année cap sur le Finistère et Beg-Meil où nos randonneurs se retrouveront 4 jours, les 8, 9, 10 et 11 mai.

Le bureau

- **Président** : Serge Le Guen
- **Vice-président** : Jean-Yves Hénaff
- **Trésorière** : Annie Bahurel ; **adjointe** : Anne-Marie Le Page
- **Secrétaire** : Jean-Pierre Hivert ; **adjointe** : Monique Collobert
- **Section balisage et entretien** : Philippe Connan, Roger Pastol, Bernard Bénécech, Michel Le Péron
- **Commission recherche des circuits** : Jean-Yves Hénaff, Jacky Collobert, Paul Heckmann, Jean Le Magoarou, Joël Le Hec'h.

La FNACA compte 56 adhérents

Au cours de son assemblée générale, la section de Grâce de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Afrique du Nord) a enregistré les départs de plusieurs membres et l'arrivée de J.-P Kermarrec du comité de Lamballe. Cette année, l'association ne participera pas à la tombola départementale estimant n'avoir jamais eu de retombées intéressantes par rapport aux sommes versées aux instances du département. Le bureau pourrait s'orienter vers l'organisation d'une tombola interne.

Concernant les projets 2013, certains ont regretté la non reconduction du voyage, mais c'est la durée du séjour qui pose problème. Outre la participation aux cérémonies commémoratives, après le bal à l'Espace le 2 décembre, la FNACA organisera un concours de boule le 15 août et une journée détente dont la date reste à fixer.



Le bureau de la FNACA avec Michel Capitaine, trésorier, Robert Le Janne, en charge du social, Serge Lucchesi, vice-président, et Jean Jaouen, secrétaire. Manque, le président Michel Groleau.

Chasse : 26 sociétaires

La société communale de chasse forte de 26 adhérents a reconduit Guy Bouvier à la présidence. Dans le bureau, les départs de Félicien Le Ny, Gilles Guillou et Maurice Le Fichon, devenu garde-chasse, ont été compensés par les arrivées d'Émile Poder, Michel Le Mée et Michel Gardien. Désormais, deux gardes-chasses, Bernard Jobic et Maurice Le Fichon, se partagent le territoire.

Cette saison la société communale a procédé à un lâcher de 60 faisans en trois fois. L'an passé, une réserve à lapins a été installée sur un terrain fourni par René Gory, afin de rééquilibrer la population de lapins dans le secteur. Cette année, c'est une réserve à faisans qui va être créée. Avant Noël, la société a eu la douleur de perdre Colette Jobic, sa compétente trésorière. Nous présentons à son époux Bernard et à toute sa famille, nos sincères condoléances



Sur l'agenda de l'Espace Multiculturel

- 2 et 3 février Théâtre, «Les trois coups de Grâce »
- 9 février Twirling-club
- 10 février Bal des Amis du vélo de Tressigneaux
- 15 février Spectacle école de Lanrodec
- 19 février Bal en hommage à Marcel Méhu
- 3 mars Vide-greniers de Grâce gym
- 7 et 8 mars Journées de la femme
- 9 mars Danse Urban Ethnick
- 31 mars Foire à Tout de printemps
- 6 et 7 avril Théâtre, « Monsieur a bien changé »
- 28 avril Bal du club de Saint-Agathon
- 5 mai Bal du club des Grâcieux
- 18 mai Dîner de l'AS Grâce
- 20 mai Loto des donateurs de sang
- 1^{er} juin Danse avec Urban Ethnick
- 2 juin Bal du club des Grâcieux
- 15 juin Kermesse et spectacle des écoles
- 26 juin Concert école de musique de Guingamp





Laurent Guillaumie et Marthe Bonjour honorés

Laurent Guillaumie et Marthe Bonjour qui ont fait valoir leurs droits à la retraite ont été fêtés par les élus et le personnel communal.

28 années au service de la commune pour elle et 22 pour lui, voilà un joli bail. « Les fonctions et les responsabilités de nos deux récipiendaires ont été multiples au sein de la commune, a précisé Monique Guillou, maire. Elles allaient de la gestion du personnel et de la comptabilité à la rédaction des délibérations et des arrêtés, mais aussi des actes d'état-civil en passant par l'établissement des dossiers de demandes de subventions, la mise en œuvre des dossiers de permis de construire et de l'établissement du budget. En fait vous avez été les chefs

d'orchestre d'une mairie où les rôles d'attaché principal et de secrétaire sont de plus en plus importants. »

Laurent Guillaumie, arrivé à la mairie de Grâces le 1^{er} avril 1990, a terminé au grade d'attaché principal sur les fonctions de secrétaire général de mairie. Il était auparavant chef de bureau hospitalier au centre hélio marin de Trestel.

Marthe Bonjour, après avoir été promue au grade de rédacteur principal a mis un terme à sa carrière au poste de rédacteur-chef. Elle était en poste à Grâces depuis le 1^{er} juillet 1982.

La super ambiance du marché de Noël

La 10^e édition du Marché de Noël à Grâces a connu un succès un peu inattendu. Il y avait moins d'exposants, mais à défaut de quantité, la qualité était présente et le flux continu de visiteurs ne s'est jamais démenti toute cette journée dominicale.

De mémoire de Gracieux et d'exposants fidèles à la manifestation, jamais encore marché de Noël n'a connu pareille ambiance. On s'en félicite. Il est clair que le créneau du dimanche dans la tranche 10h-18h convient mieux au plus grand nombre. Cela s'est vérifié, lors de cette 10^e édition qui va rester dans les annales.

En dépit de l'annulation des promenades en calèche avec des ânes en raison du temps trop incertain, une belle animation a présidé à cette journée, avec entre autres l'orgue de barbarie de Josiane qui a fait un tabac. Enfin, chacun a retenu l'éclectisme de la gamme des objets et produits présentés et plus encore la qualité de l'offre de très bonne facture.



Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie.

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.
Mercredi de 8h30 à 12h15. Vendredi de 8h30 à 12h15 et
de 13h30 à 16h25. Samedi de 9h à 12h, sauf pendant les
vacances scolaires.

Tel : 02.96.40.21.21.

Fax : 02.96.40.21.20.

courriel : accueil.mairie.de.graces@wanadoo.fr

site internet : www.graces.fr

État Civil 2012 : 26 naissances et 14 décès

Naissances

Tarek Diema, le 11 janvier ;
Rose Rumen, le 21 janvier ;
Lucas Ledy, le 15 février ;
Sacha Berthe Ghouti Terki, le 1^{er} mars ;
Ludivine Thoraval, le 3 mars ;
Lauryn Guyomard, le 13 avril ;
Raphaël Jeanne, le 24 avril ;
Mayeul Monchâtre, le 2 mai ;
Mélissa De Chacus, le 12 mai ;
Télo Ollivier, le 19 mai ;
Evan Le Gulluche, le 17 juin ;
Lounah Jauze Dekker, le 15 juin ;
Marine Féon, le 2 juillet ;
Joseph-Marie Torres, le 11 juillet ;
Rosalie Le Calvez, le 22 juillet ;
Rafael Le Roux, le 4 août ;
Ibrahim Boutarene, le 13 août ;
Mayeul Saint-Martin, le 14 août ;
Axelle Lorguillous, le 21 août ;
Chloé Loin, le 28 août ;
Mathis Le Roux, le 14 octobre ;
Noémie Cavarec, le 13 novembre ;
Zeeshan Gaury, le 20 novembre ;
Morgane Savean, le 23 novembre ;
Goshen Boivin, le 11 décembre ;
Léonore Goasdoué, le 13 décembre.

Mariages

Jérôme Marchand et Emilie Le Bars, le 9 juin ;
Sylvain Foll et Valérie Nogré, le 11 août ;
Sébastien Laguerre et Marine Tanguy, le 25 août ;
Nicolas Lagadec et Nolwenn Quémener, le 15 septembre ;
Joseph Le Turluer et Martine Biniguer, le 17 novembre.
Hervé Lachiver et Catherine Morin, le 22 décembre

Décès

Raymond Pasquiou, le 20 janvier ;
Jacqueline Priziac, le 25 janvier ;
André Vallée, le 9 février ;
Annic Le Glasse, le 8 mars ;
André Féjean, le 30 mars ;
Madeleine Le Minoux, le 22 avril ;
Marie Guennégou, le 14 mai ;
Sabine Lédan, le 24 mai ;
Nicole Le Clech, le 31 mai ;
Céline Le Garlandezec, le 3 juillet ;
Franck Guillard, le 26 juillet ;
Marie Le Du, le 2 septembre ;
Andrew Whitehead, le 19 octobre.
Colette Jobic, le 21 décembre

Infos pratiques

Vaccin contre la grippe

Il est encore temps de se faire vacciner contre la grippe. La MSA incite
tous ses assurés à la faire avant le 31 janvier. Pour les personnes à risque
la MSA prend en charge le vaccin à 100%.

CPAM : une adresse postale unique

Pour tous ceux qui dépendent du régime général de la sécurité sociale,
une adresse postale unique a été mise en place à la caisse primaire
d'assurance maladie. Tous les courriers (transmission d'une attestation,
déclaration d'accident de travail, demande de formulaires...) doivent être
adressés à la CPAM des Côtes d'Armor, 22024 Saint-Brieuc cedex

Dépistage organisé du cancer du sein

Pour la septième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de
l'Institut national du cancer, participe à la campagne de promotion du
dépistage du cancer du sein. Le dépistage organisé permet aux femmes
de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise
en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers
aux tous premiers stades de la maladie. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur
10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce
Une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux
femmes âgées de 50 à 74 ans. Il suffit de prendre rendez-vous chez un
radiologue, le radiologue examine et réalise une mammographie complète,
et les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.
La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance
de frais.

Les Bouchons d'espoir

L'association « Les Bouchons d'espoir » collecte tous les bouchons
plastiques et en liège afin d'aider financièrement les familles des Côtes
d'Armor qui doivent supporter de lourdes charges pour les besoins
matériels et médicaux de leur enfant handicapé. Depuis 10 ans, 47 600
euros ont été distribués dans le département. Pour obtenir ces fonds, 350
tonnes de bouchons ont été vendues à une usine de recyclage, afin d'être
réutilisés dans la fabrication de différents objets. Pour nous aider, apportez
les bouchons (alimentaire, cosmétique, entretien...) dans nos lieux de
collectes. Nous acceptons aussi des dons d'argent et, en échange un reçu
fiscal vous sera expédié. Se renseigner en mairie.

Club des aînés et Grâces-détente : 450 € pour le téléthon



*Le Club des aînés et Grâces-détente ont
conjointement organisé un salon de thé
et une tombola au profit de l'Association
française contre les myopathies (AFM).
110 participants ont versé 3 € pour le
goûter et la tombola avec des lots de
l'atelier créatif de Grâces-détente a permis
de collecter 120 €, soit une somme de
450 € versées au téléthon.*

L'actualité en images



Le Club des aînés comme au cabaret. Non, il ne s'agit pas de la scène du Chat Noir ou celle du Bœuf sur le Toit ! Cette ambiance cabaret avec coiffe bigoudène est signée par le Club des Aînés à l'Espace Multiculturel, lors du déjeuner d'année qui a regroupé 115 convives.



Foire à tout
Les foires à tout organisées par le CCAS connaissent au printemps et à l'automne de jolis succès d'affluence. La prochaine organisation aura lieu le 31 mars à l'Espace multiculturel



« Monsieur a bien changé » avec les Tréteaux Gracieux.

La troupe des Tréteaux Gracieux prépare sa nouvelle comédie « Monsieur a bien changé ». La première aura lieu le 23 février à Lanvollon. Deux représentations sont programmées à Grâces les samedi 6 et dimanche 7 avril, à l'Espace Multiculturel.



Cinq pavillons locatifs à Paul-Le Bolu.

Guingamp-Habitat et sa présidente Evelyne Ziegler ont procédé, en compagnie des élus, à la réception de 5 pavillons (T3) locatifs au lotissement Paul-Le Bolu. Tous sont désormais occupés. Sur un terrain de 1700 m², cédé par la commune au prix de l'euro symbolique, ces maisons disposent d'un garage, d'un jardin privatif et d'une terrasse exposée au sud. La prochaine opération avec Guingamp-Habitat est prévue rue Anjela Duval avec la construction de 4 pavillons.



Les vœux de la municipalité. Selon la tradition, Monique Guillou, maire, et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à leurs administrés gracieux. En présence, aussi des élus des communes voisines. Après avoir tracé les grandes lignes de la politique communale à venir, Monique Guillou a laissé Isabelle Corre (écoles), Bernard Morange (travaux) et Jean-Pierre Bolloch (sport et associations) rappeler les réalisations du dernier exercice et préciser les programmes de 2013.



11 novembre.

Pour la première fois, l'hommage national concernait tous les morts pour la France. Lors de la cérémonie à Grâces, Raymond Vincent a récapitulé la liste des noms de tous ceux qui sont tombés pour la patrie, lors de toutes les guerres. Des élèves de la classe de CM2 de Jean-Pierre Monnier et une lycéenne, Anaïs Sablé, ont lu des messages et des poèmes pour la paix.